

LE PROJET EDUCATIF DE LA CRECHE FAMILIALE

Dernière mise à jour janvier 2015



Le projet éducatif est un travail collectif réalisé par l'ensemble des assistantes maternelles de la crèche familiale, et animé par l'équipe éducative du Multi-Accueil Collectif (MAC). Il est fondé sur nos valeurs et nos réflexions communes concernant la petite enfance.

Afin de parvenir à son élaboration, un groupe de réflexion (composé de l'équipe des assistantes maternelles et de l'équipe éducative) s'est réuni mensuellement tout au long de l'année 2006/2007. Chaque regroupement permettait d'échanger sur les différents thèmes relatifs à l'accueil et au bien être du jeune enfant. Lors de ce travail, nous avons réfléchi sur les actions menées au quotidien auprès des enfants qui nous sont confiés.

Depuis, quelques modifications ont été apportées, au fur et à mesure du temps, suite aux expériences de terrain, aux formations suivies, au travail mené au sein du multi-accueil. Ceci nous a permis de remettre en question et d'améliorer nos pratiques, pour offrir aux enfants un accueil de qualité et au plus proche de leurs besoins.

Ce projet, qui sert de support de travail, est également une synthèse de notre réflexion et peut être consulté par les parents et les professionnels à tout moment.

I. Qu'est ce que la crèche familiale ?

La crèche familiale est une structure employant des assistantes maternelles. Chaque assistante maternelle possède un agrément qui lui permet de garder à son domicile, des enfants.

Régulièrement, elles se réunissent entre elles, pour échanger sur leurs pratiques, accompagnées par des professionnels de la petite enfance.

Les parents qui désirent inscrire leur enfant, s'adressent à la structure qui se chargera de trouver une assistante maternelle répondant au mieux à leur demande et à leurs attentes.

➤ Les particularités

La crèche familiale « Le Petit Prince » emploie, à ce jour, 4 assistantes maternelles. La structure étant un établissement municipal, les assistantes maternelles sont donc des salariées de la mairie. Chacune d'entre elles possède un agrément pour accueillir au plus, à son domicile, deux ou trois enfants de 2 mois à 3 ans.

Chaque année, si elles le souhaitent, elles peuvent bénéficier d'une formation de la fonction publique. La crèche familiale fait partie de la Maison de la Petit Enfance. Nous travaillons ensemble pour un accueil de qualité.

Une des particularités, qui peut être une difficulté, en crèche familiale est d'accueillir les parents dans sa propre sphère personnelle et familiale. Pour préserver cet espace, il est important de garder une distance professionnelle, en veillant à éviter toute familiarité, qui pourrait porter à confusion dans les rôles et places de chacun. En cas de besoin, ne pas hésiter à se référer au cadre : l'institution, le règlement de fonctionnement, le projet éducatif, la direction.



➤ Le lien avec le MAC

○ L'accueil des enfants en cas d'absence

Lorsqu'une assistante maternelle ne peut prendre en charge les enfants qui lui sont confiés (lors de congés ou lors d'absence pour formation ou maladie), ceux-ci sont accueillis dans la mesure des possibilités à la crèche. Parfois, ils peuvent également, être accueillis chez une autre assistante maternelle de la crèche familiale (à condition que cette dernière ait une place disponible).

○ Le lien avec les sections

Une fois par semaine, les enfants participent à des activités au sein des sections (par groupe d'âge) avec leur assistante maternelle. Ces temps collectifs ont été instaurés afin de permettre aux enfants d'établir des repères pour que l'adaptation s'effectue au mieux le jour où ils seront accueillis dans la structure.

○ Les ateliers

Une fois par mois, l'ensemble des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la charge, se réunit à la crèche pour un temps d'atelier accompagné par l'Educatrice de Jeunes Enfants.

○ Les intervenants

La plasticienne : une fois par semaine, une plasticienne intervient au MAC pour animer une séance « éveil créatif » auprès des enfants.

Conteuse : 2 journées par mois, une conteuse de la bibliothèque municipale se déplace à la Maison de la Petite Enfance, pour raconter des histoires aux enfants.

Psychologue : 12 heures par mois, la psychologue est présente dans la structure, et peut rencontrer les parents à leur demande. Elle est disponible pour répondre aux interrogations de l'équipe.

○ Les réunions spécifiques aux assistantes maternelles :

- une réunion est animée par la psychologue pour aborder leur pratique au quotidien, une fois par mois.
- une réunion est animée par l'équipe éducative de la crèche (la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants) pour échanger sur les projets en cours, les informations à transmettre...une fois par mois.

○ Les visites

Régulièrement, l'équipe éducative rend visite au domicile des assistantes maternelles :

- la puéricultrice contrôle l'hygiène, la norme des locaux, le bien être de l'enfant...
- l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) échange autour de l'enfant et des différents moments de vie.

Cependant, à tout moment, les assistantes maternelles peuvent faire appel à l'équipe éducative lorsqu'elles en éprouvent le besoin.

○ Les sorties

Les assistantes maternelles proposent des sorties « bibliothèque », « marché », « parc », aux enfants. Ces sorties, peuvent être l'occasion d'une rencontre avec les enfants et l'équipe du multi-accueil.

○ Les fêtes

La crèche familiale et le MAC organisent en commun les différentes fêtes de l'année :

- fête de Noël
- carnaval
- fête de la musique / fin d'année

Ces temps festifs permettent non seulement aux assistantes maternelles de partager des moments conviviaux avec l'équipe du MAC, mais aussi aux parents de rencontrer l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Petite Enfance.



II. L'accueil

➤ L'adaptation / séparation

L'adaptation est un moment important qui permet aux parents, à l'assistante maternelle et à l'enfant de faire connaissance. En effet, elle permet à la famille accueillie de se familiariser avec l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer. C'est un moment d'échange essentiel dans le souci d'établir une continuité pour l'enfant, entre sa maison et celle de l'assistante maternelle. En

effet, pendant le temps d'accueil de l'enfant, l'assistante maternelle prend le relais de la famille.

Comment se déroule l'adaptation ?

L'adaptation se fait de manière progressive. Un premier contact est réalisé sous forme de visite avec la directrice ou l'adjointe de la Maison de la Petite Enfance au domicile de l'assistante maternelle. Ainsi, les parents et l'enfant pourront faire connaissance avec les lieux et la professionnelle accueillante. Après acceptation des parents, un rendez-vous est fixé avec le ou les parents au domicile de l'assistante maternelle. Cet entretien durera environ 1 heure, le temps d'échanger autour de la vie quotidienne de l'enfant, et permettre ainsi à la professionnelle d'être à l'écoute des préoccupations des parents.

Une fiche de renseignement est remplie avec l'assistante maternelle afin de connaître les habitudes de l'enfant sur différents thèmes (sommeil, repas, activités, motricité, allergies, rituels etc.). Le but étant que les parents puissent passer le relais. Cet outil est partagé avec le MAC.

La communication entre les parents et l'assistante maternelle est primordiale dans le souci du bien-être de l'enfant, afin qu'il y ait une bonne entente et que le travail réalisé par l'assistante maternelle soit cohérent et reste dans la continuité de la famille.

Progressivement le parent laissera l'enfant d'abord sur une courte durée, pour au final le laisser une petite journée (d'abord une matinée, puis inclure le repas, puis la sieste, et enfin le goûter). L'adaptation se fait au moins sur une

semaine et peut durer plus ou moins longtemps en fonction de l'enfant et des parents.

Pendant cette période d'adaptation, l'assistante maternelle et les parents restent en contact (si besoin, ces derniers sont susceptibles d'être appelés par téléphone).

➤ L'objet transitionnel = objet investi par l'enfant

L'objet transitionnel est un objet (doudou, photo, sucette, t-shirt...) qui sert de réconfort à l'enfant. Il fait le lien, et voyage avec l'enfant, entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle.

Cet objet investi par l'enfant et ses parents, a toute son importance, et est respecté en tant que tel. En ce cas, attention de ne pas l'oublier dans un sens comme dans l'autre.

Cependant, chaque enfant ne possède pas un objet transitionnel. Il n'est donc pas obligatoire et n'est en rien indispensable pour un enfant qui n'en éprouve pas le besoin.

Chez l'assistante maternelle, le « doudou » est toujours à disposition. L'enfant repère où il le pose, et peut le récupérer lorsqu'il le souhaite.

En ce qui concerne la tétine, l'assistante maternelle invite l'enfant à la déposer aux moments des repas et à tout moment où le langage est sollicité (afin de faciliter l'acquisition du langage).

➤ L'accueil du matin / séparation

Les parents sont accueillis dans la maison de manière à voir le lieu de vie de l'enfant, mais également dans un souci de convivialité afin de passer le relais à l'assistante maternelle en toute confiance.

A l'arrivée de l'enfant, l'assistante maternelle manifeste le plaisir de l'accueillir, dans la perspective de passer une bonne journée ensemble. A cette occasion, le parent donne toutes informations qui lui semblent nécessaires et importantes.

En effet, la transmission du matin est essentielle dans le déroulement de la journée de l'enfant (a-t-il bien dormi ? est-il malade ? a-t-il pris des médicaments ? a-t-il bien déjeuné ? etc...) Elle permet à l'assistante maternelle d'anticiper et de s'adapter aux situations (enfant malade, qui n'a pas dormi la nuit, qui n'a pas vu un des ses parents, début de la diversification alimentaire...). Les transmissions du matin permettent de faire le lien entre la maison de l'enfant et celle de l'assistante maternelle.

Au moment du départ des parents, il est important de se dire au revoir (bisou et/ou câlin du départ), pour que cela prenne sens et soit partagé avec l'enfant. De plus, verbaliser le fait que le parent reviendra le chercher le soir (si ce n'est pas lui, qui viendra le chercher ?), permet que ce soit parler dans la journée. Cela facilite le processus de séparation et le rend donc moins pénible.

➤ L'accueil du soir / transmission

Il se fait de la même manière que le matin mais, cette fois, c'est l'assistante maternelle qui passe les transmissions aux parents. La professionnelle transmet oralement la journée de l'enfant : comportements, attitudes, anecdotes, repas, selles, sommeil, ateliers..., toute information qui contribue à partager les moments que l'enfant a vécu pendant l'absence de ses parents, et ce en fonction des préoccupations du moment.

Un cahier de transmission permet d'assurer le lien maison/domicile de l'assistante maternelle et domicile de l'assistante maternelle/maison, et donc de maintenir et de favoriser une continuité. Celui-ci est rempli au quotidien par l'assistante maternelle et les parents qui le souhaitent. Il est agrémenté par des photos, dessins..., de l'enfant, permettant ainsi à la famille de visualiser, de façon ludique, la journée de l'enfant.



III. Le quotidien

➤ Les repas

Tout au long de la journée, trois types de repas sont proposés. Avant chaque repas, l'enfant se lave les mains et est installé selon son degré d'autonomie : dans les bras de l'assistante maternelle, dans le baby relax, ou autour d'une table.

L'assistante maternelle est attentive aux manifestations de l'enfant : à son désir de manger, ses besoins du moment. Elle veille à favoriser un climat de convivialité lors de ce moment d'échange et de partage, dans le respect mutuel de chacun.

La collation (l'encas) :

Elle est proposée au plus tard à 9h du matin. Elle dépend de l'heure d'arrivée de l'enfant et du petit déjeuner qu'il aura pris auparavant. La transmission des parents est alors importante pour que l'assistante maternelle adapte la collation. Elle se compose, en général, d'un jus de fruit pressé au maximum 10 minutes avant d'être servi afin de conserver toutes ses vitamines.

Le déjeuner :

Les menus sont prévus en début de semaine et sont contrôlés par la directrice puéricultrice une fois par mois. Les assistantes maternelles proposent des menus variés et équilibrés. Si l'enfant, à un moment donné, possède un

régime alimentaire spécifique (diarrhée ou constipation), la professionnelle s'adapte et peut, dans la mesure du possible, changer le menu au dernier moment.

Les repas sont préparés avant l'arrivée de l'enfant. L'assistante maternelle s'adapte également à l'avancement de la diversification alimentaire chez l'enfant. Ce sont les parents qui initient l'introduction de nouveaux aliments.

L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans le plaisir que procure le moment du repas : dans la découverte des aliments (elle nomme et explique ce qu'il mange), dans le plaisir de goûter, de manipuler, de passer du salé au sucré, de passer des doigts aux couverts...

La professionnelle propose à l'enfant un ordre chronologique dans le déroulement du repas, mais elle ne le lui impose pas. Elle lui permet, par exemple, de revenir sur un plat non terminé, en lui laissant les différentes assiettes à disposition. Elle lui donne également la possibilité de passer directement au plat suivant. L'enfant n'est jamais privé de dessert, même s'il ne finit pas le contenu de son assiette. En effet, ce serait accorder plus d'importance au sucré, alors que le plat et le dessert ont autant de valeur. L'enfant n'est donc jamais privé ou forcé de manger.

Le goûter :

L'assistante maternelle essaye également de diversifier au maximum le goûter. Elle propose un laitage ou un fruit en complément de ce que l'enfant aura mangé le midi.

Il est servi après la sieste entre 15h30 et 16h et peut être salé ou sucré.
Le pain est privilégié par rapport aux biscuits.



➤ La sieste

Les enfants sont couchés en fonction de leurs besoins. L'assistante maternelle s'adapte à l'enfant. Elle repère les signes de fatigue, et lui propose la sieste à ce moment-là.

Pour les plus grands, la sieste est souvent proposée après le repas. L'assistante maternelle verbalise à l'enfant ce moment, et prévoit un temps calme avant le coucher (lecture, petits jeux, musique douce etc...).

Le rituel du coucher est très important pour le bon déroulement de la sieste. Le plus souvent, il y a le change (ou le passage aux toilettes pour les plus grands), le lavage des mains et du visage. La sucette ou/et « le doudou » (si l'enfant en possède) sont à disposition de ce dernier, afin qu'il puisse les récupérer et se sentir sécuriser. Les habitudes de l'enfant sont respectées.

Avant deux ans, une turbulette est demandée aux parents.

L'assistante maternelle reste vigilante par rapport au sommeil de l'enfant. Elle veille à garder une atmosphère calme dans sa maison. Le réveil se fait au rythme de l'enfant, l'assistante maternelle le laisse se réveiller tranquillement.



➤ L'hygiène

La maison de l'assistante maternelle :

- Est nettoyée tous les jours avant ou après l'arrivée des enfants
- Les pièces de toute la maison sont aérées tous les jours
- La température est de 18° ou 19° pour dormir et 20° dans la pièce de vie (au-delà de 32° l'enfant ne peut être accueilli)
- Les sanitaires sont lavés tous les jours
- La table à langer est désinfectée après chaque change
- En cas d'épidémie : les désinfections se font plusieurs fois par jours

Le matériel :

- Les jouets sont lavés tous les 15 jours
- Les draps sont lavés une fois par semaine
- Les bavoirs sont changés tous les jours (ou plusieurs fois par jours si nécessaire)
- Les gants de toilette et les serviettes sont changés tous les jours

L'assistante maternelle :

- A une tenue propre et correcte
- Se lave les mains avant et après chaque change, avant la préparation des repas, avant le repas des enfants, après avoir mouché un enfant
- Ne fume pas pendant son temps de travail, ni dans la maison

Les enfants :

- Les enfants doivent arriver propre chez l'assistante maternelle
- L'assistante maternelle est responsable de l'hygiène de l'enfant pendant son temps d'accueil
- Les parents doivent fournir au moins un change complet adapté à la saison et à l'âge de l'enfant
- L'enfant se lave les mains avant chaque repas
- Ses ongles sont coupés courts
- Il est possible de proposer aux enfants de se brosser les dents après chaque repas (avec l'accord des parents)
- Les enfants sortent tous les jours au moins 10 minutes

➤ L'acquisition de « La propreté »

L'acquisition de la propreté se fera naturellement et progressivement. A travers les échanges entre l'assistante maternelle et les parents, il sera repéré l'intérêt que porte l'enfant à ce sujet, la curiosité qu'il manifeste en ce qui concerne le pot ou les toilettes, l'envie d'ôter la couche...

Chaque enfant est différent, a son propre rythme de développement, il n'y a donc pas d'âge requis pour qu'un enfant soit « propre ».

Le processus débute lorsque l'enfant le demande ou lorsqu'il commence à s'y intéresser. Lorsque les parents prendront l'initiative de la démarche, l'assistante maternelle accompagnera l'enfant et sa famille tout au long de ce cheminement.

L'enfant portera alors des vêtements pratiques, pour qu'il puisse s'habiller et se déshabiller facilement. Sans oublier les vêtements de rechange dans son sac.

L'enfant a le choix entre le pot et les toilettes. Le pot est situé à un endroit fixe (le plus souvent dans les toilettes) et accessible. La professionnelle montre et explique à l'enfant. Elle restera auprès de lui uniquement s'il le désire et ce dans le souci du respect de son intimité. L'enfant n'est jamais forcé.

Si l'enfant ne porte plus de couches mais que les accidents se font trop fréquents, c'est que l'enfant n'est peut être pas prêt. Dans ce cas, il est nécessaire d'en parler avec les parents, et si besoin avec l'équipe éducative.



➤ Les ateliers

✓ *Les ateliers libres*

C'est un temps où l'enfant choisit librement son activité dans un espace où du matériel est mis à sa disposition. Ainsi, il évolue sous le regard attentif et sécurisant de l'adulte, et respecte les règles de vie instaurées par l'assistante maternelle.

Pourquoi proposer des temps de jeux libres ?

- cela permet à l'enfant de mettre en scène des moments de vie quotidienne (mimétisme) et de les assimiler
- cela lui permet de développer son imaginaire
- cela lui permet d'avoir un moment d'autonomie où il s'occupe seul

Aménagement de cet espace :

- dans un espace atelier libre, il peut y avoir :
 - à l'intérieur : de la dînette, des poupées, des poussettes, des voitures, des legos, les animaux de la ferme, des livres (même si certains sont réservés pour une activité dirigée, d'autres moins fragiles peuvent être laissés en permanence),...
 - à l'extérieur : des vélos, des toboggans, des ballons,...

- les jeux proposés en libre service ne sont pas mélangés mais triés et rangés dans différentes caisses. Par exemple : une caisse pour la dînette, une autre pour les livres...
- il n'y a pas de jeu spécifique pour les filles ou pour les garçons. Les petites filles aiment jouer aux petites voitures et les garçons aiment jouer à la poupée.

Ce temps de jeux libres est très important pour l'enfant. En effet, le jeu participe au « **Je** », il contribue à l'élaboration de l'identité. Il est donc essentiel de ne pas le négliger et d'expliquer aux parents son intérêt.

Lors d'un temps de jeux libres, l'assistante maternelle ne fait pas « rien ». Au contraire, elle permet à l'enfant d'avoir un temps bien à lui où jouer l'aide à grandir. L'adulte prend en compte l'initiative de l'enfant.

✓ *Les ateliers dirigés*

C'est un temps où l'adulte propose à l'enfant une activité structurée avec des règles et des consignes. Une activité dirigée peut être collective ou individuelle. L'enfant est libre d'y participer s'il le souhaite et peut s'arrêter dès qu'il le désire.

L'atelier dirigé participe à l'éveil de la curiosité de l'enfant. Il permet de favoriser le développement soit : moteur (parcours, jeux d'équilibre,...), cognitif (qui demande de la réflexion : puzzle,...), sensoriel (manipulation de différents tissus,...), de la motricité fine (verser des graines dans un récipient, dessins,...),

du langage (temps d'échange autour d'image,...) et de la créativité (dessin, peinture,...).

L'adulte accompagne l'enfant dans ses apprentissages. Il veille au bon déroulement de l'activité. Son regard est encourageant et sécurisant, jamais jugeant.

Lorsque l'adulte propose un atelier dirigé, il doit être entièrement disponible, sans contrainte extérieure (éviter les moments d'accueil par exemple). L'enfant doit lui aussi être disponible, pas perturbé par les petits soucis quotidiens (couche propre ou toilettes avant l'activité...). L'activité doit être adaptée à l'âge de l'enfant et au moment de la journée. Elle ne doit pas durer trop longtemps (selon le degré de concentration de l'enfant).

Pour l'éveil et la curiosité de l'enfant, il est important de proposer des ateliers dirigés variés aux enfants. Restons malgré tout vigilant à ne pas les « sur stimuler » ce qui entrainerait petit à petit un désintéressement de l'enfant voire une régression de ses apprentissages et acquisitions. N'oublions pas que l'activité doit rester un plaisir.



Pour conclure

Le projet éducatif est un outil de travail. Il est le fondement de nos valeurs et est notre ligne de conduite au quotidien, afin de garantir au mieux la santé, le bien être, le bon développement des enfants accueillis au sein de la crèche familiale.

Il est revu et réajuster en permanence par l'équipe éducative et les assistantes maternelles.

